

LA MYXOMATOSE EN BELGIQUE

par B. WILLEMS et P. SCHYNS

*Laboratoire de Diagnostic et de Recherches Vétérinaires
de l'Etat, Uccle-Bruxelles*

1. *Historique de l'épizootie.*

L'épizootie belge de myxomatose de 1953-1955 relève de la même origine que l'épizootie française et n'est en somme que l'extension naturelle de celle-ci.

En effet, vers le milieu de l'année 1953, le Service Vétérinaire belge vit avec inquiétude que de la région parisienne la maladie s'étendait progressivement et irrésistiblement vers le département du Nord, joignant la frontière belge.

Déjà des mesures restrictives avaient été prises à l'importation. On pensait à ce moment que la myxomatose avait été introduite en France par des lapins congelés importés d'Australie, où cette maladie était entretenue et propagée intentionnellement dans le but d'éliminer les lapins sauvages.

Ce n'est qu'en juin 1954 que la responsabilité d'un médecin français fut mise en cause.

Le 3 septembre 1953, les trois premiers foyers belges furent diagnostiqués par le Laboratoire de Diagnostic et de Recherches Vétérinaires de l'Etat à Uccle, sur des lapins de garenne provenant des communes de *Houthulst* en Flandre occidentale, de *Grimbergen* dans le centre du Brabant, et de *Mol* dans la Campine anversoise près de la frontière hollandaise.

Le foyer de Houthulst peut s'expliquer par sa situation géographique à proximité de la frontière française au delà de laquelle la maladie sévissait depuis quelques semaines, surtout dans la région de Dunkerque.

En consultant la carte n° 1 illustrant la situation entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 1953, on constate d'ailleurs que la grande majorité des foyers se situent dans le sud-ouest du pays et le long de la fron-

tière franco-belge. L'origine française de l'épizootie s'inscrit en quelque sorte sur cette carte n° 1.

Les foyers isolés de Grimbergen, près de Bruxelles, et surtout celui de Mol à plus de 100 kilomètres de la frontière sud, ne trouvent aucune explication naturelle satisfaisante. (Ces foyers si éloignés les uns des autres rappellent ceux signalés en Australie où la maladie faisait quelquefois des bonds inexplicables de 900 km en une semaine).

Ce qui est remarquable également dans ces cas, c'est la lenteur de la contagion vers les communes voisines : en quatre mois de temps il n'y eut que deux communes supplémentaires infectées autour de la commune de Grimbergen ; il a fallu attendre 10 mois pour voir la maladie s'étendre autour de Mol.

Dans le sud du pays, au contraire, la contagion va bon train malgré la période d'hiver : à la fin de 1953 on compte déjà 62 communes entreprises.

Notons en passant que la contagion fut encore beaucoup plus rapide chez les lapins domestiques. Dans la région de l'Yser, tous les élevages furent atteints et pratiquement anéantis endéans les deux mois après le début de l'épizootie (59 communes avec 573 foyers).

Un fait remarquable, c'est que la maladie chez les lapins domestiques a sévi intensément dans la région bordant la côte sur une profondeur de 20 km au maximum, et que plus à l'intérieur du pays elle était à ce moment rare et inexistante. Il apparaît également que ce n'est pas la vaccination par le virus de Shope de l'Institut Pasteur qui a contenu l'épizootie des lapins domestiques dans une région étroite, car cette vaccination ne fut que peu pratiquée et sans résultats probants, semble-t-il.

Après cette première catastrophe heureusement localisée et due surtout à l'ignorance des cuniculteurs quant à la nature de la maladie et aux moyens de la combattre, l'élevage du lapin domestique n'eut plus guère à souffrir du mal (voir tableau).

On peut estimer avec quelques raisons que les mesures d'isolement et d'hygiène préconisées dès lors par le Service Vétérinaire, ont largement contribué à cet heureux résultat.

L'examen de la carte n° 1 montre l'apparition inattendue de foyers fort distants de la zone d'expansion naturelle de la maladie. Cette dispersion capricieuse lointaine et inégale est en contradiction avec les observations précises faites en 1953-1954 par Armour et Thomp-

son dans le Comté de Kent à Edinbridge où l'épizootie anglaise a débuté.

Il y a certainement eu chez nous, comme dans d'autres pays, une propagation volontaire de la myxomatose par l'homme. On peut en effet affirmer sans crainte d'être démenti, que beaucoup de milieux agricoles belges n'ont éprouvé aucune amertume de la destruction massive des lapins de garenne.

Lors de l'enquête faite pour le présent rapport, plusieurs faits (qu'il n'est pas possible de détailler ici) sont venus à notre connaissance, qui justifient et confirment la dispersion délibérément voulue de la maladie parmi les lapins de garenne, grands ennemis des agriculteurs.

2. Développement géographique.

On peut estimer que la phase d'invasion a duré jusqu'à la fin de 1953.

A ce moment il n'y avait plus que la province de Luxembourg indemne, sur les neuf provinces belges. Tandis que les provinces du sud-ouest sont déjà fortement infectées, celles du nord et de l'est ne présentent encore que quelques foyers isolés.

Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 1954 la situation va en s'aggravant : la maladie se répand en tache d'huile dans les régions du sud-ouest où la densité des foyers augmente fortement jusqu'à l'envahissement complet de ces régions. En outre, on constate que la maladie gagne le centre du pays en direction nord-ouest. Par contre, une certaine accalmie se manifeste dans la région de l'Yser où l'épizootie semble marquer un temps d'arrêt. Il ne faut cependant pas perdre de vue que dans les communes primitivement infectées, la maladie continue à progresser : nous n'avons pas pu reporter sur les cartes présentées à la réunion les multiples foyers qui apparaissent dans chacune de ces communes, et c'est ainsi que le nombre total des foyers indiqués dans le relevé par quinzaine (voir tableau) ne correspond pas avec le total des foyers primaires répartis sur les différentes cartes semestrielles (points rouges).

Pendant le second semestre de 1954, on assiste à l'envahissement total et intense de tout le pays, comme le laissait prévoir la situation du semestre précédent, à l'exception toutefois de la province de Luxembourg dont le sud, couvert de forêts, sera pratiquement épargné par l'épizootie.

On remarque également que les régions du sud-ouest

fortement contaminées depuis le début, ne présentent que très peu de nouveaux foyers : en fait elles étaient déjà vidées de lapins de garenne.

Pendant les 1^{er} et 2^{me} semestres 1955 les foyers deviennent plus rares au fur et à mesure que le temps s'écoule; l'épizootie belge s'est alors pratiquement éteinte du fait de la destruction quasi totale des animaux sensibles.

3. *Conditions climatériques.*

Les conditions climatériques, notamment la température, semblent avoir influencé l'allure avec laquelle la myxomatose s'est propagée en Belgique. En effet, la courbe des températures mensuelles moyennes enregistrées pendant l'épizootie, se superpose assez bien à la courbe de contagiosité exprimée par le nombre des nouveaux foyers survenus pendant le mois correspondant (voir graphique).

En 1953, et pendant le premier semestre 1954, la contagiosité s'exprime par des chiffres variant entre 14 et 32 foyers malgré l'hiver et l'absence de moustiques, la maladie n'a cessé de progresser lentement mais sûrement.

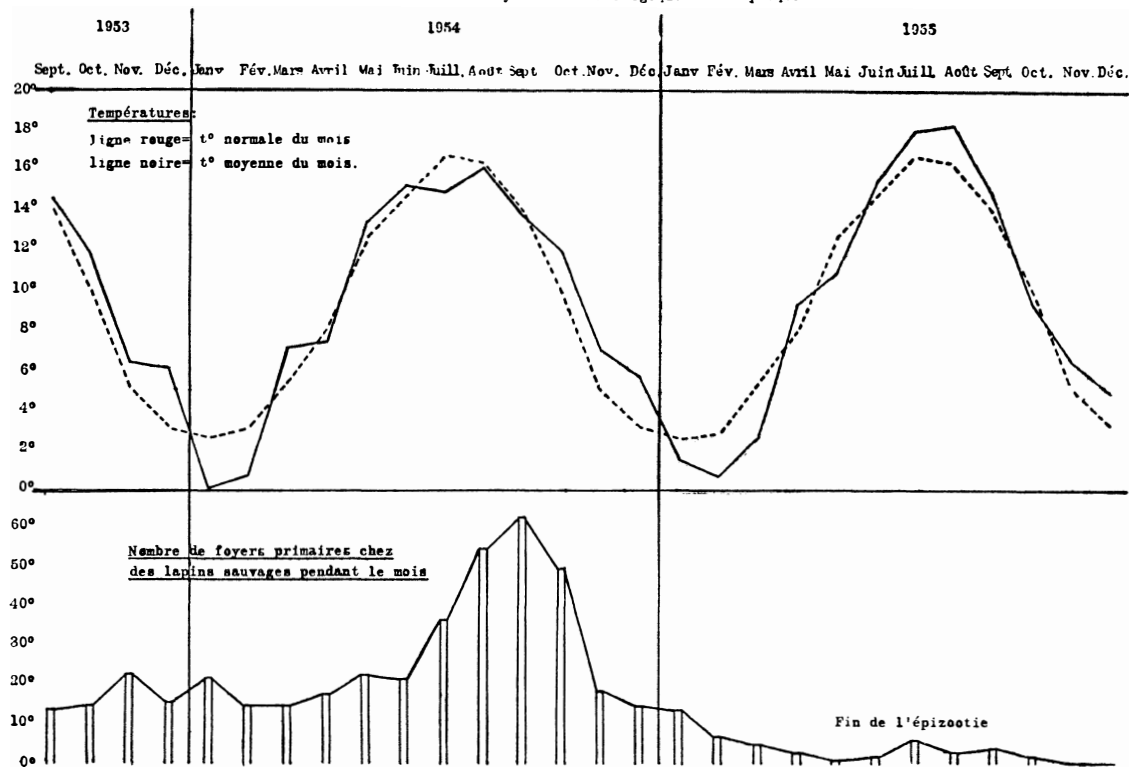
Avec les chaleurs de l'été 1954, le nombre des foyers nouveaux augmente considérablement pour atteindre un maximum de 62 en septembre. A la baisse de température automnale correspond une diminution du nombre des foyers. Enfin, les chaleurs de l'été 1955 marquent un dernier sursaut de la maladie en voie d'extinction.

Les températures entre 14 et 18 degrés centigrades sont nettement favorables à la propagation rapide et lointaine du virus myxomateux mais, d'autre part, des températures plus basses comprises entre 0° et 4° ne constituent pas une condition d'arrêt ou de régression de la maladie : en hiver la maladie continue à s'étendre en tache d'huile dans la région où elle est installée.

Considérant les résultats de l'épizootie, on peut émettre l'opinion que chasseurs et propriétaires de chasse auraient dû, dès l'apparition de la maladie, organiser des battues et détruire le plus grand nombre possible de lapins. Au lieu de les voir disparaître inutilement des suites d'une maladie implacable, il eut été préférable de les livrer à la consommation à la place de lapins congelés que la Belgique importait pendant ce temps.

Bien plus, en dehors de toute considération utilitaire, les souffrances endurées par les pauvres victimes

Myxomatose en Belgique - Graphique n° I



Corrélation entre la température et la fréquence des foyers primaires de myxomatose en Belgique (1953-1955)

de cette horrible maladie auraient justifié cette destruction préventive.

4. Modes de transmission et vecteurs.

Les littératures australienne, anglaise et française ont abondamment commenté le problème des vecteurs, sans qu'il soit nécessaire de revenir en détails sur ce sujet.

Il faut cependant insister sur le fait que le virus de la myxomatose est un virus fort résistant dans le milieu extérieur : en effet, il résiste plus d'une semaine dans les cadavres en putréfaction, deux mois environ à la dessiccation, et de nombreux mois à la congélation. Il est plus sensible à la chaleur, mais il faut atteindre 55° pendant plusieurs minutes pour obtenir son inactivation.

Les conditions d'une longue survie du virus sont souvent réalisées dans le milieu naturel où vivent les lapins de garenne. On comprend dès lors que le contagage une fois introduit dans une région, s'y maintienne et s'y propage insidieusement non seulement vers les terres voisines, mais qu'il peut, en été surtout, être transporté sciemment ou inconsciemment au loin par n'importe quel vecteur actif ou passif.

On a remarqué que les lapins atteints se déplacent continuellement et qu'ils suivent volontiers les chemins et ainsi les contaminent.

Le rôle des insectes nous a paru particulièrement efficace chez les lapins domestiques dans la région de l'Yser.

Pendant les deux premiers mois de l'épizootie, c'est-à-dire en septembre et octobre 1953, il n'y avait encore que quelques foyers parmi les lapins de garenne (voir carte n° 1).

Par contre, il y a eu plus de 500 foyers chez les lapins domestiques de cette région très restreinte. Tous les modes de propagation directe et indirecte sont vraisemblablement intervenus avant que le public ait été informé des mesures sanitaires de prophylaxie et des précautions nécessaires à prendre pour la protection des élevages.

Mais le rôle des mouches domestiques et des moustiques nous paraît avoir été prépondérant. C'est à cette époque de l'année que ces insectes se réfugient dans les maisons, les étables et les clapiers, apportant avec eux le virus. Nous estimons qu'ils sont en grande partie responsables de cette vague de destruction qui a anéanti en moins de trois mois tous les lapins domestiques de cette

région de la Flandre occidentale, vague que l'on n'a connue nulle part ailleurs en Belgique.

Un fait bien précis semble confirmer cette manière de voir : dans un village de cette région, tous les clapiers ont été atteints rapidement l'un après l'autre, sauf un seul dont le propriétaire était un dépositaire de poudres insecticides à base de DDT; ces produits étaient entreposés dans un hangar où se trouvait également le clapier; tous ces lapins sont restés indemnes, alors que tous ceux du voisinage ont succombé à la maladie.

Pour terminer ce chapitre, voici une brève nomenclature des principaux insectes que l'on trouve en Belgique et qui sont susceptibles d'assurer le transport et la dissémination du virus de la myxomatose.

Il n'est pas possible toutefois de donner une appréciation sur l'importance de leur rôle respectif en tant que vecteurs. Comme nous l'avons dit plus haut, c'est, à notre avis, l'ensemble des vecteurs possibles qui a fait que la maladie a pris une telle extension dans notre pays.

Dans la famille des Muscides : Musca domestica (mouche domestique)

Lucilia caesar (m. verte)

Calliphora vomitoria (m. bleue).

Dans la famille des Culicidés (moustiques) :

Culex pipiens : extrêmement commun

Theobaldia anulata et *morsitans*

Aedes cantans (très commun), *geniculatus*, *punctatus* (dans les dunes), *puncter* (fréquent), etc...

Anopheles maculipennis (très commun qui hiberne à l'état d'imago.

Dans la famille des Pulicidés (puces) :

Le *Spilopsillus cuniculi* (spécifique du lapin abandonne l'hôte aussitôt après la mort et attend dans l'herbe un nouvel hôte). Les Anglais lui attribuent un rôle prépondérant.

Citons encore éventuellement dans la famille des *Pediculidés* le pou du lapin (*Hematodiptus ventricosus*) et la famille des *Ixodidés* (tiques, ixodes, hexagnous).

Cette liste n'est pas limitative; elle donne seulement une idée du nombre et de la variété des propagateurs vivants dont il faut éventuellement tenir compte dans l'extension de la maladie.

5. *Etablissement d'une immunité chez les lapins de garenne.*

Dans l'ensemble du pays, la maladie a été extrêmement meurtrière et on peut estimer que plus de 95 pour cent des lapins de garenne ont disparu dans les zones infectées; on ne voyait plus de lapins dans les dunes des Flandres après le passage de l'épizootie, ni dans les taillis des vallées de la Meuse et de la Sambre.

A titre d'exemple, on nous a cité une chasse très giboyeuse en Condroz, de quelque trois cents hectares, où il y avait des milliers de lapins de garenne, après le passage de l'épizootie, on a compté trois survivants seulement.

En Famenne, la zone calcaire semble avoir été moins atteinte que la zone schisteuse. On a également remarqué que certaines étendues voisinant avec des régions fortement atteintes, ont été épargnées plus ou moins complètement, sans aucune raison apparemment plausible.

Par ailleurs on sait que le centre et le sud de la province de Luxembourg sont restés indemnes. Le fait est dû en ordre principal au très petit nombre de lapins vivant dans cette région dont la terre, humide et friable, est peu propice aux terriers et où les ennemis du lapin, belette et autres mordants, ne sont pas piégés.

Au printemps 1955, on avait vu dans certaines régions la réapparition de jeunes lapins qui paraissaient sains. Malheureusement, ils furent par la suite atteints et succombèrent. Ceci montre qu'il n'y a guère de résistance acquise chez les jeunes issus de couples guéris de la maladie.

Cependant, en automne 1955 on a remarqué que les dunes de la côte belge paraissaient se repeupler timidement, et ce premier indice nous fait penser qu'il en sera de même dans les autres régions. Mais une seconde vague épizootique n'est pas exclue : un nouveau foyer vient en effet d'être signalé le 31 janvier 1956 à Gand, après une accalmie de trois mois.

Nous n'avons pas eu l'occasion de vérifier chez les survivants ni chez les nouveaux venus la présence ou l'absence d'anticorps spécifiques et nous ne pouvons donc donner aucune opinion précise sur leur résistance éventuelle.

Aucune souche atténuée n'a, à notre connaissance, été isolée en Belgique. Si certaines régions ont été épargnées, c'est à l'intervention de circonstances extérieures favorables n'ayant aucun rapport ni avec un état de

résistance naturelle des lapins, ni avec une atténuation du virus.

6. *Incidence de l'épizootie sur l'écologie des prédateurs et des autres gibiers.*

Sauf en ce qui concerne le nombre de lièvres qui a doublé par rapport à 1954, on ne signale encore aucune répercussion consécutive à la disparition des lapins de garenne sur les autres gibiers et sur les prédateurs. Sans doute est-il trop tôt pour porter un jugement sur cette question.

TABLEAU DE LA MYXOMATOSE EN BELGIQUE

Relevé par quinzaine

Dates	Sauvages		Domestiques	
	Communes	Foyers	Communes	Foyers
1 au 15. 9.53	5	6	9	49
30. 9.53	9	9	24	132
15.10.53	8	8	37	217
31.10.53	7	7	31	108
15.11.53	4	4	18	41
30.11.53	19	19	8	15
15.12.53	10	10	6	8
31.12.53	6	6	2	3
1 au 15. 1.54	9	9	1	1
31. 1.54	13	13	0	0
15. 2.54	10	10	2	2
28. 2.54	5	5	0	0
15. 3.54	5	5	1	1
31. 3.54	10	10	1	1
15. 4.54	7	7	2	2
30. 4.54	11	11	1	1
15. 5.54	14	14	1	1
31. 5.54	9	9	3	3
15. 6.54	11	11	1	1
30. 6.54	11	12	1	2
15. 7.54	20	21	0	0
31. 7.54	17	18	4	6
15. 8.54	27	33	8	10
31. 8.54	28	30	9	11
15. 9.54	25	25	15	20
30. 9.54	37	41	12	19
15.10.54	27	30	9	14
31.10.54	23	24	6	10
15.11.54	9	9	3	4
30.11.54	10	10	4	6
15.12.54	8	8	1	1
31.12.54	7	7	0	0
1 au 15. 1.55	4	4	0	0
31. 1.55	10	10	0	0
15. 2.55	3	3	0	0
28. 2.55	4	4	0	0
15. 3.55	3	3	0	0
31. 3.55	2	2	0	0
15. 4.55	2	2	0	0
30. 4.55	1	1	0	0
15. 5.55	1	1	0	0
31. 5.55	0	0	0	0
15. 6.55	2	2	0	0
30. 6.55	0	0	1	1
15. 7.55	4	4	0	0
31. 7.55	2	2	1	1

TABLEAU DE LA MYXOMATOSE EN BELGIQUE

Relevé par quinzaine (suite)

Dates	Sauvages		Domestiques	
	Communes	Foyers	Communes	Foyers
15. 8.55	2	2	2	17
31. 8.55	1	1	1	16
15. 9.55	2	2	4	18
30. 9.55	2	2	6	11
15.10.55	1	1	3	4
31.10.55	1	1	1	1
15.11.55	0	0	0	0
30.11.55	0	0	1	1
15.12.55	0	0	0	0
31.12.55	0	0	0	0